



SAISON 2023/2024

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 29 août 2023

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 29 août 2023 de 20h10 à 22h10 salle n°1.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DREANO Bertrand, DUPRAT Mathieu, NESTOUR Mathieu, LE ROMANCER Rolland, HOURLIER Jean-Pierre, RAULT Jean Charles, TARRAGO Fanny.

Excusés : DESTANDAU Lee

Invités : VALLOGNES Mickaël

L'ordre du jour établi était le suivant :

1. Préparation de l'AG (rapport d'activités, budget définitif 2023, prévi 2024).
2. Préparation de la rentrée.
3. Questions diverses et libre expression.

Compte rendu de la réunion

1-Préparation de l'AG (rapport d'activités, budget définitif 2023, prévi 2024).

Présentation et correction du rapport d'activités, clôture du budget 2023 et validation du budget 2024. Tous ces documents seront présentés et en pièce jointe du PV de l'AG du jeudi 7 septembre 19h, salle du patronage de Kervignac.

Pour la saison 2024, une enveloppe de 4000 € est allouée pour l'aide aux frais pour les championnats (participation aux frais de route régionaux et nationaux, hôtel etc... dans les conditions du règlement intérieur), cette enveloppe sera ventilée en fin de saison par le conseil d'administration mais il faudra continuer à remplir les formulaires de défraiement tout au long de la saison !

2-Préparation de la rentrée.

- fêtes locales du 3 septembre :

Le char d'ARCTURUS 1^{er} est en finalisation sur le pas de tir extérieur, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Mickaël si vous pouvez et souhaitez donner un petit coup de main.

En ce qui concerne l'organisation le jour J, dimanche 3 septembre, il faut un petit groupe à 10h au pas de tir pour finaliser le char, pour celles et ceux qui souhaitent manger, le rendez-vous est fixé à 12h30 au pas de tir (prévenir Mickaël rapidement si vous venez manger) et pour le défilé, départ du pas de tir à 15h25, direction le pré carré, départ général du défilé à 16h.

- forum des associations du 9 septembre (9h-13h) :

Un petit groupe de 3 personnes sera à l'installation dans la salle à partir de 8h, il faudra une petite équipe pour faire des démonstrations et encadrer la découverte sur le pas de tir à partir de 9h, n'hésitez pas à venir donner un coup de main et faire du nombre. Le club doit recevoir le trophée de la vie associative de la mairie de Kervignac lors du forum.

- structuration des créneaux du jeudi et du vendredi (progression des compétiteurs) :

Le créneau du jeudi de 18h30 à 20h donne la priorité à la progression et à la préparation à la compétition pour les 2^{èmes} années, 4 cibles seront installées en double pas de tir comme la saison passée avec la possibilité pour les confirmés de venir tirer à partir de 17h en installant la salle au préalable.

En ce qui concerne le créneau du vendredi 20h-22h, le créneau est ouvert à tous les membres confirmés.

Pour la partie encadrement, Arnaud C., Jean-Charles R. et Mickaël V. vont tous les 3 préparer leur diplôme d'entraîneur fédéral cette saison, ils viendront grossir l'effectif d'entraîneurs comprenant Morgane M., Thierry S. (réfèrent para tir à l'arc) et Lee D.

Le conseil d'administration a décidé de ne pas restreindre certains créneaux à de petits groupes de compétiteurs encadrés sur la saison complète, trop discriminant au regard du conseil d'administration et ne correspondant pas à l'identité du club ! En revanche et selon vos besoins, il ne faut pas hésiter à solliciter les entraîneurs en formation, les assistants entraîneurs et les entraîneurs déjà diplômés, ils ont toute la liberté pour créer des petits groupes de travail ponctuels en fonction des demandes.

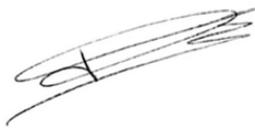
Afin de prendre de bonnes habitudes, l'échauffement sera mis en place sur les créneaux encadrés du mardis 18h-20h et jeudi 18h30-20h.

3-Questions diverses et libre expression.

- Patrick nous relate une histoire lu dans tir à l'arc magazine, c'est le premier accident grave de tir à l'arc à domicile en France. Une personne faisant du tir à l'arc chez elle à embroché sa femme en plein visage, pas de mort mais on peut imaginer la situation ! Cet évènement amène l'ensemble du conseil d'administration à vous demander d'éviter de tirer chez vous et auquel cas, de mettre toute la prudence et la sécurité possible en place (cf article 10 du règlement intérieur).

Mathieu NESTOUR

Pour les archers de Kervignac



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire



SAISON 2023/2024

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 3 octobre 2023

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 3 octobre 2023 de 20h00 à 23h15 dans la salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DREANO Bertrand, DUPRAT Mathieu, LE ROMANCER Rolland, HOURLIER Jean-Pierre, DESTANDAU Lee, RAULT Jean Charles, TARRAGO Fanny.

Excusés : NESTOUR Mathieu

Invités : En début de réunion, Michèle LE ROMANCER (*2^{ème} adjointe En charge de la Petite enfance, l'Enfance, les Affaires scolaires et les Affaires culturelles*).

L'ordre du jour établi était le suivant :

- 🎯 Point sur la rentrée : effectifs globaux, débutants, nouveaux créneaux (encadrement 2^{ème}/3^{ème} années)
- 🎯 Point formation et préparation de la session du 28 et 29 octobre
- 🎯 Point sur la fabrication des râteliers à arcs
- 🎯 Organisation d'un concours salle le 28 octobre
- 🎯 Questions diverses et libre expression

Compte rendu de la réunion

1- Proposition de la mairie.

La mairie organise plusieurs fois dans l'année, la foire aux plantes, après plusieurs demandes, elle souhaite proposer un espace bar et restauration et le confier à tour de rôle aux associations de Kervignac volontaires, les recettes iront bien évidemment directement aux clubs. Pour la première foire de cette année, organisée le 05 novembre 2023, il est proposé aux archers archers de Kervignac de tenir le bar. La partie restauration sera tenue par une autre association. Une bonne manière de faire rentrer de l'argent dans les caisses.

L'événement se déroule sur la journée entière, un appel à bénévoles vous sera transmis par mail sous forme de questionnaire. Il faudrait une quinzaine de bénévoles sur la journée entière.

2- Point sur la rentrée : effectifs globaux, débutants, nouveaux créneaux (encadrement 2ème/3ème années)

- 84 licenciés dont 8 nouveaux, 20 licences pratique en club, 11 jeunes et 53 adultes compétition, toutes les licences demandées sont validées par le conseil d'administration.

- créneaux du mardi et jeudi du 17h à 18h/18h30 : les archers qui le peuvent sont ravis de ces créneaux de fin d'après-midi et notamment notre équipe de S4 qui prends ses quartiers.

- 2^{ème} et 3^{ème} année :

Il a été décidé de regrouper les 2èmes et les 3èmes années pour leur proposer un créneau encadré le jeudi de 18h30 à 20h00. Un encadrement collectif sous forme de petits ateliers de travail et un suivi personnel réalisé par les encadrants seront proposés. La liste des encadrants sera précisé afin que les archers sachent auprès de qui demander conseils.

- créneau du vendredi soir : Le créneau du vendredi soir semble être très apprécié par de nombreux archers.

-Une réunion regroupant l'ensemble des encadrants va être organisée le jeudi 12 octobre à 20h afin d'uniformiser l'encadrement.

3- Point formation et préparation de la session du 28 et 29 octobre

- 1^{er} week-end de formation entraîneur pour nos 3 valeureux volontaires, les 23 et 24 septembre 2023.

Nos 3 valeureux futurs entraîneurs semblent plutôt satisfaits de leur premier week-end formation. La motivation est toujours présente et nous les encourageons à persévérer afin d'aller au bout.

- accueil de la session de formation qui aura lieu à Kervignac les 28 et 29 octobre 2023

Achat d'un tableau blanc magnétique sur roulettes pour la formation entraîneur que nous recevons les 28 et 29 octobre 2023. Il servira également de panneau d'affichage toute la saison.

Un café et des viennoiseries seront proposés. Un micro-ondes sera mis à disposition.

4- Organisation d'un départ nocturne le 28 octobre

Le concours de Cleguerec étant annulé et comme nous avons la salle 1 à notre disposition ce week-end là, nous avons proposé à la ligue l'organisation d'un départ nocturne le samedi 28 octobre en salle 1 afin de ne pas dégarnir le calendrier des concours hivernaux.

Nous souhaitons installer 13 ou 14 cibles avec un départ à 20h.
Les archers de Kervignac et les archers en formation entraîneur seront prioritaires pour s'inscrire.
Le tarif est établie à 10€ l'inscription, adultes et enfants, dont 5€ seront reversés à une association locale luttant contre le cancer du sein.
Des médailles en chocolat sont à l'étude pour les récompenses.
Les stocks de blasons seront revus par Jean-Pierre.

5- Point sur la fabrication des râteliers à arcs

Bruno est sur le coup, ils seront là en octobre.

Le rangement du local est bien avancé avec le dons d'étagères de la mairie, reste à faire le coin atelier et l'achat d'une étagère pour la réception est en cours.

5- Run archery, Fit archery : nouvelles pratiques, nouveaux besoins

Ce point est mis à l'ordre du jour pour la prochaine réunion de CA au début du mois de novembre. Le temps nous a manqué pour le traité ce jours.

6- Questions diverses et libre expression

- AG électorale CD56 et CRBTA : Un appel à candidature sera envoyé aux archers par mail.

- Sollicitations : (pas discutés pendant la réunion donc pour information)

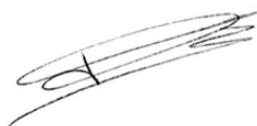
1- Maison de santé, 1h de découverte pour 50€ (*budget donné par le correspondant de la maison de santé*) un vendredi de 11h30 à 12h30 (*salle 1 occupée par le lycée mais la salle 6 est occupée par le pôle santé, un échange serait peut-être possible ou créneau à réaliser pendant les vacances*), autre possibilité, un mercredi de 12h30 à 13h30 pour 8 à 10 patients avec antécédents de problèmes de dos, atteints de maladies cardio-vasculaires ou en post chimiothérapie. En réflexion..

2- Ecole de Kervignac, enfants en CE2/CM1, réponse négative au vu du matériel et de l'encadrement mais ce pose la question du projet d'école de tir et d'1 ou plusieurs CQP supplémentaires pour se mettre en conformité avec ce genre de sollicitations.

Mathieu NESTOUR

Mathieu DUPRAT LE ROMANCER

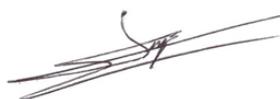
Pour les archers de Kervignac



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire



SAISON 2023/2024

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 7 novembre 2023

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 7 novembre 2023 de 20h25 à 22h00 au club house de la salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DREANO Bertrand, DUPRAT LE ROMANCER Mathieu, NESTOUR Mathieu, LE ROMANCER Rolland, HOURLIER Jean-Pierre, DESTANDAU Lee, RAULT Jean Charles, TARRAGO Fanny.

Excusés :

L'ordre du jour établi était le suivant :

- 🎯 Bilan compétition du 28 novembre
- 🎯 Bilan buvette de la foire aux plantes du 5 novembre
- 🎯 Prépa compétition salle du 2 et 3 décembre 2023
- 🎯 Run archery, fit archery, nouvelles pratiques, nouveaux besoins
- 🎯 Réponse à la sollicitation de la maison de santé de Kervignac
- 🎯 Prépa des équipes de club en vue des championnats
- 🎯 Questions diverses et libre expression.

Compte rendu de la réunion

1- Bilan compétition du 28 novembre

56 tireurs et une belle équipe de bénévoles dynamiques ont fait de cet évènement une très belle soirée que tous les adhérents présents et les archers extérieurs ont pu apprécier, avec de très beaux résultats pour nos archers, 12 podiums individuels et 2 équipes à la première place.

Les différents partenariats avec Nost'en Roz et la remise du chèque de 280€ et les médailles en chocolat confectionnées par la maison Thierry Hafnaoui ont participé à cette belle ambiance.

En fonction du calendrier fédéral, il est possible que nous renouvelons 1 départ en soirée dans la salle 1.

Le conseil d'administration a aussi décidé de proposer systématiquement un pot de l'amitié à l'issus des podiums, quel que soit l'heure.

Résultat comptable du weekend (concours + accueil formation)		
	Recettes	Dépenses
Greffe	560€	
Cadeaux arbitres		47€50
Médailles		92€50
Don Nost'en Roz		280€
Restauration	280€	157€
Formation		72€50
TOTAL	840€	649€50
		Résultat + 190€50

2- Bilan buvette de la foire aux plantes du 5 novembre

Annulation cause tempête.

3- Prépa compétition salle du 2 et 3 décembre 2023

Le mandat validé par l'arbitre responsable Mr Braud Laurent, envoyé au CRBTA pour publication et déposé sur l'extranet de la FFTA

Les différents référents volontaires sont :

- Greffe : Fanny TARRAGO, secondée de Mathieu DUPRAT LE ROMANCER et Jean-Michel LE BARH.
- Bar et restauration : Bertrand DREANO
- Salle : Jean-Pierre HOURLIER et Mathieu NESTOUR

Il faut des référents mais l'organisation d'un concours sur 2 jours ne peut se faire qu'avec votre aide !

Si vous avez ne serait-ce qu'un moment le week-end du 2 et 3 décembre, vous pouvez venir encourager nos archers ou donner un petit coup de main en salle (installation et/ou maintenance le jour J et/ou rangement à l'issu) ou au bar (service et/ou confection des sandwichs) et/ou faire un petit gâteau qui sera vendu au bar.

Afin d'organiser les équipes, merci de vous inscrire via le formulaire en bas de page via le lien :

<https://www.archers-kervignac.fr/evenements/2023/12/01/benevolat-concours-du-2-et-3-decembre-2023-1912231>

Un affichage contre l'abus d'alcool sera également mis en place pour que les archers en compétition se mettent en conformité avec le règlement fédéral.

4- Run archery, Fit archery : nouvelles pratiques, nouveaux besoins

Point renvoyé à une prochaine réunion.

5- Réponse à la sollicitation de la maison de santé de Kervignac

Nous avons été sollicité par la maison de santé de Kervignac pour 1h de découverte pour 8 à 10 patients avec antécédents de problèmes de dos, atteints de maladies cardio-vasculaires ou en post chimiothérapie. Cette découverte vise à redonner confiance à ces personnes en parcours ou en fin de parcours de soin.

Le conseil d'administration a décidé de la réalisation d'un devis de 150€ pour chaque séance jusqu'à 10 patients (possible révision de la somme en fonction de la fréquence des découvertes), réservation de salle et assurances à la charge de la maison de santé, les archers ne fournissent que l'encadrement et le matériel.

6- Prépa des équipes de club en vue des championnats

Le conseil d'administration a décidé de proposer des entrainements collectifs (classique homme, femme et arc nu) les 8/22 décembre et 12 janvier en vue du CD56 équipe et les 26 janvier et 2 février en vue du CR équipe, tous les archers volontaires peuvent s'inscrire via le formulaire de la page « la vie du club/événements et compétition/construction des équipes de club ». David S et Mathieu DLR seront les référents pour la construction des équipes (tireurs et capitaines) pour la saison.

Rappel des dates de championnat : CD56 équipe salle les 20 et 21 janvier, CR les 10 et 11 février

7- Questions diverses et libre expression

- Il faut dès à présent lancer la machine pour le loto et commencer à trouver de généreux donateurs. Si vous pouvez donner, voulez demander à vos commerçants, à votre patron, merci de vous référer à Bertrand.

- Rappel des échéances de la saison :

- . AG CD56 le 11 novembre à 9h à Vannes
- . Réunion subventions et frais de déplacement avec la Mairie le 13 novembre à 18h
- . AG CRBTA le 25 novembre à 14h à St Aubin du Cornier (35)
- . Concours salle ind de Kervignac les 2 et 3 décembre 2023 (cf. point n°3 du compte rendu)
- . Concours salle équipe de Kervignac les 20 et 21 janvier 2024
- . Loto du 24 février 2024
- . Concours débutant (1^{ère} année de pratique) le 10 mars 2024
- . Challenge des champions le 24 mars 2024
- . Championnat régional tir à l'arc extérieur national (TAE 50m) le 16 juin 2024

Mathieu NESTOUR

Pour les archers de Kervignac



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire



SAISON 2023/2024

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 12 décembre 2023

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 12 décembre 2023 de 19h50 à 22h15 au club house de la salle n°6.
Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DREANO Bertrand, DUPRAT LE ROMANCER Mathieu, NESTOUR Mathieu, LE ROMANCER Rolland, DESTANDAU Lee, RAULT Jean Charles, TARRAGO Fanny.

Excusés : HOURLIER Jean-Pierre

L'ordre du jour établi était le suivant :

- 🎯 Bilan de la compétition 2 et 3 décembre 2023
- 🎯 Prépa championnat départemental équipe du 20 et 21 janvier 2024
- 🎯 Soirée de Noël
- 🎯 Point prépa loto du 24 février 2024
- 🎯 Point travaux à réaliser sur le terrain (cause passage tempête)
- 🎯 Questions diverses et libre expression.

Compte rendu de la réunion

1- Bilan de la compétition 2 et 3 décembre 2023

40 bénévoles et autant de polos rouges lavés pour 214 départs, il fallait bien ça pour que ce week-end record soit une réussite !

35 archers de Kervignac ont accroché 10 médailles sur les 62 distribuées.

Résultat comptable du weekend			
	Recettes	Dépenses	
Greffe	1727€		
Blasons		163€60	
Cadeaux arbitres		60€	
Médailles		386€40	
Trophées		114€	
Petit matériel		22€	
		Sous-total	+ 981€
Restauration	559€80	349€21	
		Sous-total	+ 210€49
		Résultat	+ 1191€49

A réfléchir pour la saison 2025 :

- 1 départ en rythme AB le samedi soir
- demander à ce que l'éclairage de la salle soit en marche forcé
- voir avec la mairie s'il est possible de cacher les vitrages au-dessus de la ciblerie
- l'utilisation de TRAPTA a été très positive, avec la projection des résultats au BAR. Cependant quelques problèmes techniques subsistent et notamment la puissance du routeur pour recueillir les résultats des tablettes et renvoyer directement vers les ordinateurs du greffe. Ce petit problème technique devrait être résolu, le comité départemental doit acquérir du matériel plus puissant pour utiliser les tablettes sur les concours extérieurs.

Les archers de Kervignac savent recevoir et les retours sont tous positifs, on remet ça l'année prochaine !

2- Prépa championnat départemental équipe du 20 et 21 janvier 2024

Le mandat va être réalisé par le CD56 et les inscriptions se feront via inscript'arc. C'est le comité départemental qui s'occupe de la gestion en amont et le club gère l'organisation le jour J.

Le samedi accueillera les équipes homme classique et jeune (U13/U15 mixte) et le dimanche accueillera les équipes poulie (mixte), femme classique et arc nu (mixte).

La salle n°1 sera installée dès le vendredi 19 janvier 14h avec les 14 cibles roulantes.

3- Soirée de Noël

La soirée de Noël annuelle se fera le mardi 19 décembre à partir de 19h30 avec le traditionnel apéritif dinatoire partagé où chacun ramène un petit truc à manger salé ou sucré et le club fourni les boissons.

Un tir sur visuels de Noël sera proposé pour la séance d'initiation qui précèdera, les entraîneurs en formation sont invités à ne pas faire de séance particulière et à dispatcher leurs archers dans la salle.

4- Point prépa loto du 24 février 2024

Déjà des promesses de dons mais il faut encore rechercher, vous pouvez participer en donnant ou en recherchant auprès de vos commerçants. N'hésitez pas à vous rapprocher de Bertrand pour obtenir un CERFA de reçu de don qui ouvre à une réduction fiscale de 60% du montant.

5- Point travaux à réaliser sur le terrain (cause passage tempête)

L'expert est passé le 7 décembre et nous aurons une réponse sous 15 jours.

Pour rappel, la ciblerie à une valeur neuve aux alentours de 3000€ et la franchise d'assurance est de 230€.

6- Questions diverses et libre expression

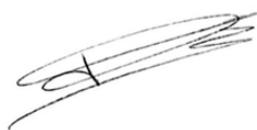
- les comptes vont bien avec 7540€15 sur le compte courant du club.

- Rappel des échéances de la saison :

- . Concours salle équipe de Kervignac les 20 et 21 janvier 2024
- . Tir du Roy le mardi 23 janvier 2024
- . Loto du 24 février 2024
- . Concours débutant (1^{ère} année de pratique) le 10 mars 2024
- . Challenge des champions le 24 mars 2024
- . Championnat régional tir à l'arc extérieur national (TAE 50m) le 16 juin 2024

Mathieu NESTOUR

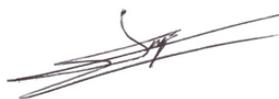
Pour les archers de Kervignac



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire



SAISON 2023/2024

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 9 janvier 2024

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 9 janvier 2024 de 20h10 à 22h au club house de la salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DREANO Bertrand, DUPRAT LE ROMANCER Mathieu, NESTOUR Mathieu, LE ROMANCER Rolland, HOURLIER Jean-Pierre, DESTANDAU Lee, RAULT Jean Charles, TARRAGO Fanny.

Excusés :

L'ordre du jour établi était le suivant :

- 🎯 Aide financière pour le championnat de France salle
- 🎯 Prépa loto du 24 février 2024
- 🎯 Prépa championnat départemental équipe du 20 et 21 janvier 2024
- 🎯 Travaux à réaliser sur le terrain (cause passage tempête)
- 🎯 Prépa compétition débutants du 10 mars 2024
- 🎯 Prépa CDC du 24 mars 2024
- 🎯 Prépa CR TAE national en juin 2024
- 🎯 Questions diverses et libre expression.

Compte rendu de la réunion

1- Aide financière pour le championnat de France salle

Au vu de l'investissement financier qui sera engagé par les familles pour la participation au championnat de France, le conseil d'administration a décidé de débloquer une partie des 4000€ de l'enveloppe d'aide prévue en début de saison (cf réunion du 29 août 2023 et PV AG 2023).

Coût estimatif de 530€ (route 360€ + hôtel 170€), 150€ seront versés, sur demande, à chaque archer participant au championnat de France (Sacha et Agathe sont pré-inscrites) et 150€ sont également alloués au déplacement d'un encadrant diplômé (Lee aimerait accompagner).

Le co-voiturage reste bien entendu à privilégier.

Le reste de l'enveloppe sera ventilée en fin de saison comme prévu et en fonction du résultat financier, une aide complémentaire pourra être versée pour les participations aux championnats de France sur demande via le formulaire de notre site internet.

Une pondération est également mise à l'étude pour ventiler justement et facilement l'enveloppe d'aide votée à l'AG.

*Pour rappel, le club prend en charge les frais d'inscription à partir de la participation au CD pour les jeunes et CR pour les adultes toutes disciplines confondues ! Il peut également accorder **une aide** aux déplacements pour les championnats hors département, sur demande via le formulaire de notre site internet.*

Le budget maximum est défini en début de saison, revaloriser si possible et ventilé en fin de saison afin de ne pas peser sur les finances du club et de garder des budgets pour l'entretien du matériel et de la ciblerie.

2- Prépa loto du 24 février 2024

Pour le matériel et la salle, c'est presque finalisé, il manque juste quelques chaises mais Bertrand va voir cela avant le jour J.

En ce qui concerne la publicité, les banderoles sont prêtes et les flyers sont déjà en circulation avec René. D'ici quelques jours, il y aura des affiches au format A3 à disposition, si vous avez la possibilité de faire de l'affichage au travail et dans les lieux que vous fréquentez, ça serait un vrai plus.

Pour la partie lots, il y a déjà eu quelques achats d'effectuer mais si vous voyez des bonnes affaires, n'hésitez pas à contacter Bertrand mais il faut également de l'aide pour la recherche de donateurs, n'hésitez pas à solliciter vos employeurs, commerçants, artisans pour un don en numéraire ou en paniers garnis, 60% du don est défiscalisable, le CERFA justificatif est disponible auprès de Bertrand.

Il y aura également besoin de bénévoles pour l'installation, l'organisation et le rangement, la saison dernière nous avons passé un très bon moment tous ensemble, afin d'organiser tout ça au mieux, merci de vous inscrire via le formulaire en bas de page du lien ci-dessous :

<https://www.archers-kervignac.fr/evenements/2024/02/24/loto-du-24-fevrier-2024-1802326>

N.B : nous venons juste d'apprendre que le club de foot d'Hennebont organise également un loto le même jour ! Affaire à suivre.....

3- Prépa championnat départemental équipe du 20 et 21 janvier 2024

- Accueil et gestion greffe en liaison avec le CD56 : DUPRAT LE ROMANCER Mathieu le samedi, LE BARH Jean-Michel et TARRAGO Fanny le dimanche.

Il faudrait une personne supplémentaire le samedi pour épauler Mathieu, n'hésitez pas à vous manifester, ça permet d'apprendre le fonctionnement du greffe.

- Référents salle : HOURLIER Jean-Pierre et NESTOUR Mathieu

- Référent restauration : DREANO Bertrand

Comme pour toutes les manifestations du club, il nous faut la présence de nos supers bénévoles, si vous avez un peu de disponibilité, merci de remplir le formulaire en bas de page de l'évènement :

<https://www.archers-kervignac.fr/evenements/2024/01/19/benevolat-departemental-equipe-salle-1946558>

4- Travaux à réaliser sur le terrain

La tempête Ciaran de fin octobre a endommagée la cible des 50m et après consultation de notre assurance, elle nous rembourse 1366€ sur les 3180€ de devis de Lyon archerie pour le remplacement à neuf.

Au vu de l'état de la cible, nous avons décidé de la rénover plutôt que de la remplacer à neuf et d'effectuer les travaux de consolidation sur la ciblerie extérieure fixe.

Une solution doit être trouvée pour que la ciblerie roulante puisse être mise à l'abri, idéalement il faudrait une pente douce devant le pas de tir, qui aiderait aussi à l'accès des personnes à mobilité réduite.

5- Prépa compétition débutants du 10 mars 2024

Le concours débutant se déroulera sur 1 départ le samedi 10 mars 2024 après midi, quelques blasons sont à acheter et les récompenses sont en stock.

Il reste à préparer le mandat.

6- Prépa CDC du 24 mars 2024

ERA archery nous a déjà promis 4X50€ de bon d'achat comme récompense et nous espérons que notre archerie partenaire Héraclès nous soutiendra comme les saisons passées.

Il reste à préparer le mandat.

7- Prépa CR TAE national en juin 2024

Impossible d'organiser sur le terrain du centre, il n'est pas praticable pour cause d'engazonnement, il faut trouver une autre solution ou renoncer !

Une des solutions est de demander à la commune de Plouhinec de nous laisser occuper les terrains de foot, l'autre solution moins engageante au niveau commodités pourrait être le terrain stabilisé du complexe sportif mais se pose la question de l'accès aux sanitaires.

Nous devons mettre en place 35 cibles

- Pour se faire nous allons fabriquer 10 chevalets supplémentaire pour un coût de 500€.
- Le nombre de paillons est suffisant.
- Des numéros de cible sont à fabriquer de 31 à 35 ou 40.
- Les indicateurs de vent sont à retrouver dans une des malles du club.

8- Questions diverses et libre expression

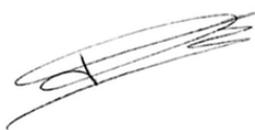
- Nous avons décidé de répondre négativement à la demande du comité 56 FFH pour le passage de la flamme à Auray les 5 et 6 juin 2024, nous préférons concentrer nos engagements sur le bassin de Kervignac.
- Le comité départemental a sollicité les clubs pour le prêt de leur infrastructure afin d'organiser des stages de développement technique et de préparation aux compétitions ouvert à tous, nous avons déjà répondu positivement si le comité en a besoin.
- Point compta :

Grâce au placement sur notre livret A, nous avons reçu 300€ d'intérêts et les finances de l'association se portent bien avec 12 000€ sur le livret A et 7102€48 sur le compte courant.

Rappel des grosses dépenses prévues à l'AG du 07/09/2023 : 2500€ pour les travaux divers, 3000€ pour les formations, 4000€ pour la ciblerie et 4000€ d'aide à la participation aux championnats.

Mathieu NESTOUR

Pour les archers de Kervignac



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire



SAISON 2023/2024

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 20 février 2024

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 20 février 2024 de 20h10 à 22h30 au club house de la salle n°6.
Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DREANO Bertrand, DUPRAT LE ROMANCER Mathieu, NESTOUR Mathieu, LE ROMANCER Rolland, HOURLIER Jean-Pierre, DESTANDAU Lee, RAULT Jean Charles.

Excusés : TARRAGO Fanny

L'ordre du jour établi était le suivant :

- 🎯 Bilan des CD et CR individuels et par équipes Etat de la prépa loto du 24 février 2024
- 🎯 Etat de la préparation du loto du 24 février 2024
- 🎯 Prépa compétition débutants du 10 mars 2024
- 🎯 Prépa CDC du 24 mars 2024
- 🎯 Etude des devis pour la réalisation de la potence pour le para tir à l'arc
- 🎯 Prépa CR TAE national en juin 2024
- 🎯 Questions diverses et libre expression.

Compte rendu de la réunion

1- Bilan des CD et CR individuels et par équipes

CD équipes :

Un excellent moment de tir à l'arc avec de l'ambiance, des bénévoles au top et des podiums pour le club ! L'équipe femme classique termine 3^{ème}, l'équipe poulie mixte également, les 3 équipes homme classique sont respectivement 5-9 et 11^{ème}, il y a des archers volontaires pour participer à ce format et c'est très prometteur !

Quant à elle, l'équipe arc nu est sacré championne du Morbihan pour la première fois de son histoire sur le format finale départementale !

Résultat financier CD équipe		
	Dépenses	Recettes
Consommables	111,20 €	
Arbitres		
<i>Cadeaux</i>	154,00 €	
<i>Restauration</i>	52,00 €	
Intermarché	322,02 €	
Greffe		540,00 €
Buvette		435,50 €
TOTAL	639,22 €	975,50 €
	Résultat	+336,28 €

CD individuel :

6 médailles de bronze, 1 médaille d'argent et 3 médailles d'or pour les archers de Kervignac, une belle moisson des 23 kervignacois qui se sont présentés à Ploërmel.

CR jeunes :

3 jeunes au régional une 12^{ème} place pour Quentin et 2 très belles médailles d'or pour nos 2 championnes Agathe et Sasha, c'est une vraie progression pour le club et ça montre aussi que la formation et l'ambiance du club est en bonne forme.

CR équipes :

L'équipe Barebow décroche un très beau titre de vice-champion de Bretagne, l'équipe Hommes Arc classique finit au pied du podium (une très belle 4^{ème} place !), l'équipe Femmes Arc classique termine à la 10^{ème} place régionale

Ces résultats placent les Archers de Kervignac à la 6^{ème} place régionale du tableau des médailles sur ce championnat où 31 clubs bretons étaient représentés !

CR adultes :

10 archers de Kervignac y ont participé, ce qui classe le club à la 3^{ème} position des clubs les mieux représentés, la participation est en hausse constante, ce qui montre l'augmentation de l'engouement général pour la compétition.

Résultats :

- Christophe, 3^{ème} (médaille de bronze), et Jean-Charles 16^{ème} en Barebow
- Antoine, 13^{ème} es S1 Arc Classique
- Morgane, 7^{ème} en S2 Femmes Arc Classique
- Jérôme, 5^{ème} et Bruno, 15^{ème} en S2 Hommes Arc Classique
- Jean-Michel, 5^{ème} et Jean-Pierre 17^{ème} en S3 Arc Classique
- Mickaël, 11^{ème} et Fabrice 12^{ème} en S2 Arc à Poulies

2- Etat de la prépa loto du 24 février 2024

Tous les voyants sont au vert, les lots (5000€, 3400€ d'achat et 1600€ de don), les dons, l'affichage, l'assurance, le matériel etc...

Il faut encore faire un maximum de publicité avec les affiches et sur vos réseaux, il faut en parler le plus possible pour remplir la salle !

Déroulé de la préparation :

Jeudi 22/02/2024 : récupération des chaises en prêt

Vendredi 23/02/2024 : installation du podium 14h

Samedi matin : Mise en place de la salle à partir de 9h30

Pour infos, le club peut recevoir des dons toute la saison, n'hésitez pas à vous rapprocher de Bertrand pour obtenir un CERFA de reçu pour don.

3- Prépa compétition débutants du 10 mars 2024

À ce jour, il y a 48 inscrits pour 56 places, il est fort probable que le concours débutant soit complet, un vrai succès que nous allons renouveler chaque saison.

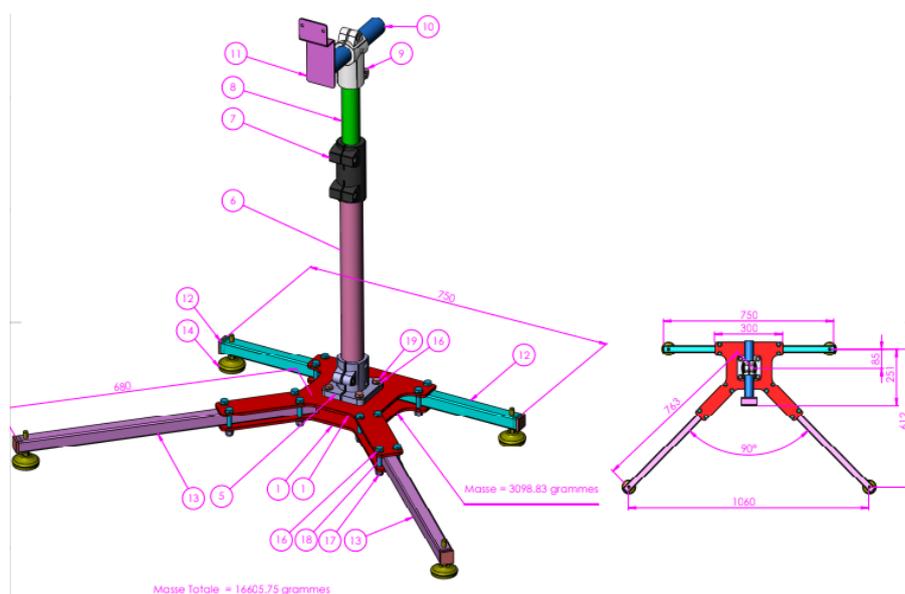
Quelques questions subsistent quand même sur l'organisation des concours débutants au niveau du département, il faudrait réfléchir à un vrai challenge sur la saison en plusieurs étapes dans les clubs du département.

4- Prépa CDC du 24 mars 2024

Le mandat est paru et 15 archers sont inscrits pour 64 places, il va falloir battre le rappel après le loto.

5- Etude des devis pour la réalisation de la potence pour le para tir à l'arc

Afin d'étoffer l'équipement pour le para tir à l'arc, un projet pour la réalisation d'une potence d'arc a été lancé. Après étude du projet, qui sera de meilleure qualité par rapport à ce que l'on peut trouver sur le marché, c'est une potence entièrement dessinée par un de nos adhérents, découpée au laser par un fournisseur et assemblée par ce même adhérent qui est à l'étude, elle représente un investissement de l'ordre de 600€.



6- Prépa CR TAE national en juin 2024

Nous ne voulons pas annuler mais la tâche est compliquée pour trouver un terrain autour de Kervignac même si la mairie nous soutient dans le projet !

Plusieurs solutions sont encore à l'étude, après avoir écarté le terrain stabilisé qui sera en travaux ou encore le terrain qui sert de parking proche de la salle 6 qui sera utilisé pour un évènement, le terrain de St Hélène, Locmiquélic, Rianteq, Port-Louis ou la mutualisation pour utilisation d'un terrain sur Inzinzac-Lochrist sont d'autres éventualités, nous ne voulons pas non plus nous exiler trop loin.

Du côté matériel, il faudra réaliser les numéros de cibles qu'il manque, ainsi que les chevalets et vérifier que les indicateurs de vents sont bien dans une caisse, en état et en nombre suffisant.

7- Questions diverses et libre expression

- Point sur les budgets provisionnés pour la saison :

	Provision saison 2023-2024	Dépenses au 19/02/2024
Travaux	4 000,00 €	527,64 €
Ciblerie	4 000,00 €	24,00 €
Formation	3 000,00 €	1 301,21 €
Participation aux frais de championnat	4 000,00 €	0,00 €

- Point compta générale :

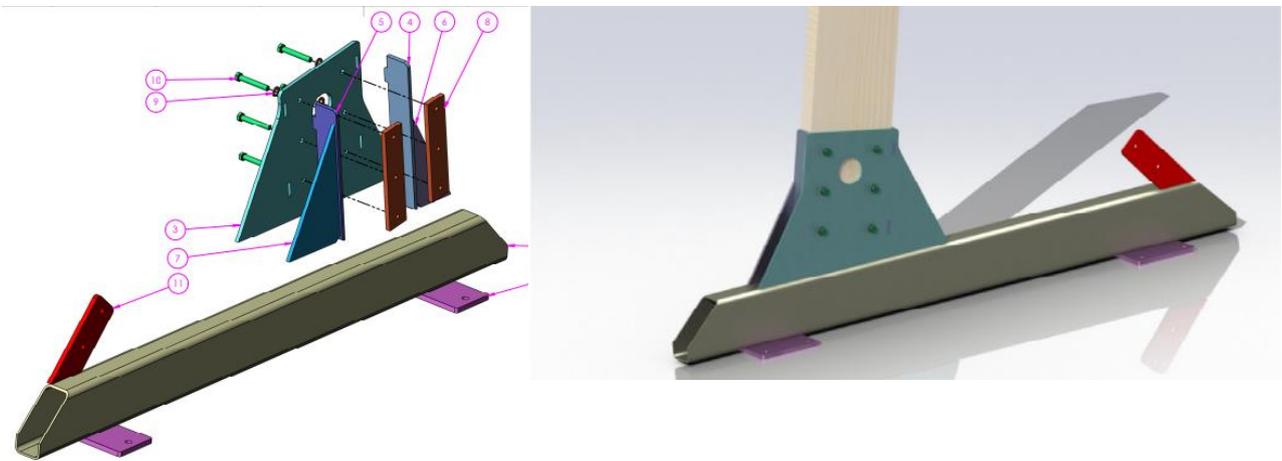
COMPTES DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION 19/02/2024			
CHARGES (dépenses)	Montant	PRODUITS (recettes)	Montant
60 - Achats	17 562,77 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	30 401,58 €
Achat matières premières et fournitures pour club (60101)	0,00 €	Vente de la buvette concours (70101)	915,20 €
Approvisionnement de périssable (60201)	1 768,50 €	Licence (70601)	14 788,24 €
Achat de place concours via cagnotte des archers (60401)	1 075,00 €	Vente de place Greffe (70602)	4 029,00 €
Achat de place concours par le club (60402)	336,00 €	Vente de marchandises pour adhérents (pack petits matériels) (70701)	6 710,38 €
Achat de marchandises - fournisseur Héraclès Archerie (60701)	10 703,27 €	Vente de marchandises pour adhérent - fournisseur ABICONE (70702)	1 519,26 €
Achat de marchandises pour adhérents - fournisseur ABICONE (60703)	742,48 €	Location d'arc (70831)	1 073,00 €
Achat de marchandises pour adhérents - autres fournisseurs (60705)	0,00 €	Produit divers (70603)	1 366,50 €
Achat de matériel - travaux d'entretien (ciblerie...) (605)	527,64 €	Prestation Tickets Sports (70604)	0,00 €
Fournitures diverses Archerie (6086)	23,99 €	Autres Prestations (70605)	0,00 €
Autres fournitures (6082)	1 357,61 €	Produits loto (70607)	0,00 €
Frais divers (6228)	1 028,28 €		0,00 €
61 - Services extérieurs	0,00 €	71 - Production stockée (sur compte en banque)	1 815,00 €
Entretien et réparation (615)	0,00 €	Produits stockés - Cagnotte concours des archers (71101)	1 815,00 €
Frais de participation aux championnats extérieurs	0,00 €		
62 - Autres charges externes	2 132,43 €	74 - Subventions d'exploitation	0,00 €
Frais sport et région (62281)	0,00 €	Subvention Mairie de Kervignac	0,00 €
Défraiement Frais de bénévolat (625)	156,80 €	Subvention ANS FFTA	0,00 €
Formations (entraîneurs, arbitres) (6251)	1 301,21 €	Subvention FDVA	0,00 €
Frais loto (62282)	674,42 €		
65 - Autres charges de gestion courante	11 185,50 €	75 - Autres produits de gestion courante	565,20 €
Fonds de caisse greffe manifestations (6581)	2 575,00 €	Cotisation FFTA (754101)	0,00 €
Affiliation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65861)	188,00 €	Aide Mairie à la participation aux championnats extérieurs (754103)	565,20 €
Cotisation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65863)	8 422,50 €		
67 - Charges exceptionnelles	280,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €
Dons (6713)	280,00 €	Intérêts livret A (768)	0,00 €
		77 - Produits exceptionnels	2 055,00 €
		Produit exceptionnel - Dons (7782)	2 055,00 €
TOTAL	31 160,70 €	TOTAL	34 836,78 €
Pour information :		Excédent / Déficit	3 676,08 €
Solde banque au 1er Septembre 2023	3 075,27 €	Solde banque en cours	6 751,35 €
Solde Livret Epargne au 1er Septembre 2023	12 000,00 €	Solde Livret Epargne en cours	12 000,00 €

- Etude de la ventilation de l'enveloppe « participation aux frais de championnat » :

Après estimation du coût que représente la participation à un championnat de France, le conseil d'administration a décidé de débloquer rapidement une aide de 400€ pour Danès Agathe et 150€ pour Avenec Jérôme et Leblanc Christophe. L'autre partie de l'enveloppe sera ventilée en fin de saison comme prévu lors de la réunion du CA le 29 août 2023 (en fonction des formulaires remplis sur notre site internet <https://www.archers-kervignac.fr/en-savoir-plus/demande-de-remboursement-de-frais-113052>).

- Afin de remettre debout la cible des 50m et de ne plus subir les détériorations, les 3 cibles fixes vont recevoir des pieds métalliques réalisés sur mesure.

Budget du projet : 353€ par cible soit une dépense de 1059€ que nous finançons avec l'indemnisation que nous avons reçu de l'assurance pour la détérioration de la cible des 50m après le passage de la tempête CIARAN en novembre 2023.



Mathieu NESTOUR

Pour les archers de Kervignac

Mr SIMON
Président

Mr DREANO
Trésorier

Mr DUPRAT
Co-secrétaire

Mr NESTOUR
Co-secrétaire



SAISON 2023/2024

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 2 avril 2024

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 2 avril 2024 de 20h20 à 23h30 au club house de la salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DREANO Bertrand, TARRAGO Fanny, DUPRAT LE ROMANCER Mathieu, NESTOUR Mathieu, LE ROMANCER Rolland, HOURLIER Jean-Pierre, DESTANDAU Lee et RAULT Jean Charles.

Excusés :

L'ordre du jour établi était le suivant :

- 🎯 Bilan du loto du 24 février 2024
- 🎯 Bilan compétition débutants du 10 mars 2024
- 🎯 Bilan CDC du 24 mars 2024
- 🎯 Validation de la date du repas de fin de saison
- 🎯 Travaux à réaliser sur le terrain
- 🎯 TAE national de juin 2024
- 🎯 Prévision planning 2025
- 🎯 Questions diverses et libre expression

Compte rendu de la réunion

1- Bilan du loto du 24 février 2024

L'organisation générale est réussie, il faudra garder la même date et la même heure.

La même date permet d'acheter des produits en soldes et la même heure permet de booster la restauration qui a d'ailleurs manqué de produits.

Il faudra également prévoir plus de collecteurs de jetons à vendre en caisse.

Nous avons également été en même temps que le loto du foot d'Hennebont, ce qui a pu diminuer le nombre de participants.

Un grand merci à tous les bénévoles, joueurs ou non qui ont fait de cette soirée un excellent moment, on remet ça en 2025 !

Il faudrait un ou une assistant(e) pour l'organisation en amont du loto, afin de gérer la liste des tâches préalables.

Merci de vous faire connaître si vous avez l'envie de rentrer dans l'aventure.

RESULTAT FINANCIER LOTO 24/02/2024		
LOTO		
	Dépenses	Recettes
Lots	3 416 €	
Animation	400 €	
Caisses		6 349 €
Dons		1 024 €
Divers	357 €	
TOTAL	4 173 €	7 373 €
	RESULTAT	3 200 €
BAR ET RESTAURATION		
Bar	164 €	432 €
Restauration	153 €	418 €
TOTAL	317 €	850 €
	RESULTAT	533 €
RESULTAT GENERAL		3 733 €

2- Bilan compétition débutants du 10 mars 2024

Le concours était complet ou presque avec 55 participants dont 13 de Kervignac, comme d'habitude partage, bonne humeur et bienveillance était au rendez-vous.

Nous allons pousser le comité départemental pour qu'il y ait 3 concours organisés par 3 clubs du département dont 1 finale départementale comme la saison 2023.

Rendez-vous la saison prochaine pour la cuvée 2025 avec pourquoi pas une finale à Kervignac !

RESULTAT FINANCIER CONCOURS DEBUTANT		
	Dépenses	Recettes
Greffe		252€
Bar	130€	285€
	TOTAL	402€

3- Bilan CDC du 24 mars 2024

46 archers de tout l'ouest se sont affrontés dans la bonne humeur ! Le format fait de nouveaux adeptes mais peine à trouver sa place dans le calendrier déjà bien encombré des concours salle.

RESULTAT FINANCIER CDC		
	Dépenses	Recettes
Greffe		235€
Bar	220€	340€
	TOTAL	355€

Le projet initial était de créer un entraînement spécifique avant les championnats, il faudrait revoir la date (compliqué vu la surcharge du calendrier) ou moduler le format pour l'intégrer dans une compétition officielle.

Nous allons travailler avec la commission compétente du comité départemental du Morbihan afin de trouver une place adéquate dans le calendrier des concours de tout le département.

Une modification du règlement est également à l'étude pour que le 9 devienne un 10 pour les arcs nus, nous espérons que cette nouvelle règle permette à l'arme de se hisser plus facilement dans le tableau principal.

4- Validation de la date du repas de fin de saison

Afin de pouvoir se replier au cas ou dans un barnum installé pour les kermesses, la date du repas de fin de saison est fixée au 23 juin 2024, comme d'habitude, apéro/grillades et partage des talents de pâtissier devraient être de la partie.

Afin de prévoir au mieux les denrées, l'inscription est obligatoire via le formulaire :

<https://www.archers-kervignac.fr/evenements/2024/06/23/repas-de-fin-de-saison-2024-1807407>

5- Travaux à réaliser sur le terrain

- Les nouveaux pieds métalliques pour la ciblerie extérieure ont été commandés, à réception les travaux de réfection des ciblerie fixes seront programmés.
- Les services techniques de la mairie ont également prévu des travaux de drainage et de mise à niveau du terrain, celui-ci ne sera pas accessible pendant les quelques jours de terrassement, vous serez averti le plus tôt possible. Ces travaux devraient permettre un meilleur accès handi avec une pente douce au niveau du pas de tir et des cibles fixes.
- Les travaux sur le complexe sportif vont également impacter l'accès au pas de tir extérieur, il ne sera plus possible de venir se garer et d'accéder par le skate Park, il faudra se garer au niveau de la salle d'entraînement et accéder par derrière au départ du barbecue en longeant la clôture sur un chemin que les services concernés de la mairie ont prévu de stabiliser.



■ Drainage
■ Accès provisoire au terrain

6- TAE national de juin 2024

Après plusieurs rebondissements, pas de terrain accessible à Kervignac, aide active de la mairie et terrains non adaptés proposés sympathiquement par les communes alentours, c'est la ville de Port-Louis qui est intéressée et apte à accueillir le championnat de Bretagne TAE national le dimanche 16 juin 2024, il reste encore l'étape de la réunion de sécurité avec les élus de Port-Louis et la police municipale.

D'un point de vu matériel :

- 10 chevalets supplémentaires vont être fabriqués pour l'occasion.
- les drapeaux indicateurs de vent qui doivent être présent au-dessus de chaque cible sont en cours de fabrication bénévolement, avec du tissu de récupération.
- Il faudra compléter ou faire des numéros de cible comme exigés par le règlement de la FFTA.
- Nous sommes à la recherche d'une solution pour disposer un maximum de barnum derrière le pas de tir.

7-Prévision planning saison 2025

- AG le 5 septembre 2024
- concours salle annuel fin novembre ou début décembre 2024 pour essayer de caser le CDC mi-décembre
- loto 22 février 2025
- concours spécial débutant début mars 2025
- TAE début mai 2025

8- Questions diverses et libre expression

- point compta :

Les comptes se portent très bien, les investissements prévues pour les travaux et la ciblerie pourront se réaliser, une partie de la ciblerie extérieure sera remise à neuf avec des blocs mousses, après la saison extérieure.

Prévisionnel		% atteint
Travaux	4 000,00 €	0,00%
Ciblerie	4 000,00 €	2,77%
Formation	3 000,00 €	49,89%
Participation frais de championnat	4 000,00 €	7,50%

Recettes prévisionnel **52 150,00 €**

RECETTES	DEPENSES	%recettes/prévis	%dépenses/prévis
47 295,74 €	44 397,75 €	90,69%	85,13%

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION 19/02/2024

CHARGES (dépenses)		Montant	PRODUITS (recettes)		Montant
60 - Achats		26 306,18 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises:		41 633,54 €
	Achat matières premières et fournitures pour club (60101)	0,00 €		Vente de la buvette concours (70101)	1 571,20 €
	Approvisionnement de périssable (60201)	1 989,47 €		Licence (70601)	14 838,24 €
	Achat de place concours via cagnotte des archers (60401)	1 231,00 €		Vente de place Greffe (70602)	4 691,00 €
	Achat de place concours par le club (60402)	280,00 €		Vente de marchandises pour adhérents (pack petits matériels) (70701)	7 355,68 €
	Achat de marchandises - fournisseur Héraclès Archerie (60701)	13 654,56 €		Vente de marchandises pour adhérent - fournisseur ABICONE (70702)	2 429,72 €
	Achat de marchandises pour adhérents - fournisseur ABICONE (60703)	829,48 €		Location d'arc (70831)	1 073,00 €
	Achat de marchandises pour adhérents - autres fournisseurs (60705)	0,00 €		Produit divers (70603)	1 366,50 €
	Achat de matériel - travaux d'entretien (ciblerie...) (605)	685,97 €		Prestation Tickets Sports (70604)	0,00 €
	Fournitures diverses Archerie (6086)	110,78 €		Autres Prestations (70605)	0,00 €
	Autres fournitures (6082)	1 491,93 €		Produits loto (70607)	8 308,20 €
	Frais divers (6228)	6 032,99 €			0,00 €
61 - Services extérieurs		300,00 €	71 - Production stockée (sur compte en banque)		2 012,00 €
	Entretien et réparation (615)	0,00 €		Produits stockés - Cagnotte concours des archers (71101)	2 012,00 €
	Frais de participation aux championnats extérieurs	300,00 €			
62 - Autres charges externes		5 817,07 €	74 - Subventions d'exploitation		0,00 €
	Frais sport et région (62281)	0,00 €		Subvention Mairie de Kervignac	0,00 €
	Défraiement Frais de bénévolat (625)	192,00 €		Subvention ANS FFTA	0,00 €
	Formations (entraîneurs, arbitres) (6251)	1 496,67 €		Subvention FDVA	0,00 €
	Frais loto (62282)	4 128,40 €			
65 - Autres charges de gestion courante		11 694,50 €	75 - Autres produits de gestion courante		565,20 €
	Fonds de caisse greffe manifestations (6581)	2 945,00 €		Cotisation FFTA (754101)	0,00 €
	Affiliation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65861)	188,00 €		Aide Mairie à la participation aux championnats extérieurs (754103)	565,20 €
	Cotisation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65863)	8 561,50 €	76 - Produits financiers		310,00 €
67 - Charges exceptionnelles		280,00 €		Intérêts livret A (768)	310,00 €
	Dons (6713)	280,00 €	77 - Produits exceptionnels		2 655,00 €
				Produit exceptionnel - Dons (7782)	2 655,00 €
TOTAL		44 397,75 €	TOTAL		47 175,74 €
Pour information :				Excédent / Déficit	2 777,99 €
	Solde banque au 1er Septembre 2023	3 075,27 €		Solde banque en cours	5 973,26 €
	Solde Livret Eparque au 1er Septembre 2023	12 000,00 €		Solde Livret Eparque en cours	17 000,00 €

Mathieu NESTOUR

Pour les archers de Kervignac

Mr SIMON
Président

Mr DREANO
Trésorier

Mr DUPRAT
Co-secrétaire

Mr NESTOUR
Co-secrétaire



SAISON 2023/2024

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 7 mai 2024

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 7 mai 2024 de 20h10 à 23h00 au club house de la salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DREANO Bertrand, TARRAGO Fanny, DUPRAT LE ROMANCER Mathieu, NESTOUR Mathieu, LE ROMANCER Rolland, HOURLIER Jean-Pierre, DESTANDAU Lee et RAULT Jean Charles.

Excusés :

L'ordre du jour établi était le suivant :

- 🎯 Réflexion sur ventilation de l'enveloppe d'aide aux compétiteurs
- 🎯 Point travaux à réaliser sur le terrain
- 🎯 Point prépa CR TAE national du 16 juin 2024
- 🎯 Calendrier saison 2024-2025
- 🎯 Projet achat d'un barnum
- 🎯 Questions diverses et libre expression

Compte rendu de la réunion

1- Réflexion sur ventilation de l'enveloppe d'aide aux compétiteurs

Nous avons mis à plat les éléments permettant d'apprécier l'attribution d'aides du club aux participants des compétitions de tir à l'arc. Il faut trouver le bon compromis pour ventiler l'enveloppe le plus justement possible.

A ce sujet, une modification du règlement intérieur est à l'étude pour un vote à l'assemblée générale en septembre 2024.

2- Point travaux à réaliser sur le terrain

Les pieds métalliques pour les cibles fixes sont arrivés, le déménagement et la consolidation des cibles est prévue après le coulage des socles à 50 et 70 m.

L'achat de 4 bloc'tech ainsi que de 6 dés de remplacement (4 seront en stock) a été validé par le conseil d'administration pour un budget de 2764€, les cibles fixes de 50 m ainsi que les roulantes recevront les bloc'tech, les cibles fixes à 70m seront révisées avec les lamtec'h récupérés.

3- Point prépa CR TAE national du 16 juin 2024

Une partie du matériel est déjà opérationnel, les indicateurs de vent, les numéros de cible, les blasons, boute pour haubanage des cibles, sardines etc....

David et Bertrand vont faire le listing des besoins et il faudra absolument du monde de disponible en nombre suffisant sur le week-end !!!

Si vous avez un peu disponibilité, merci de vous inscrire :

<https://www.archers-kervignac.fr/evenements/2024/06/16/championnat-regional-taen-port-louis-16-juin-2024-2002882>

Programme :

- Vendredi 14 juin, déménagement de toute la ciblerie et de tout le matériel.

Tracé des lignes et installation des 1ers barnums.

- Samedi 15 juin, mise en place de la ciblerie et montage des barnums restants.

- Dimanche 16 juin, mise en place et tenu de la buvette et restauration (barbecue/frites), emblasonnage et bon déroulement au niveau du terrain (modification des paillons et blasons sur demande exclusive de l'arbitre responsable).

4- Calendrier saison 2024-2025

Demandes effectuées sur l'extranet de la FFTA

Date Début	Date Fin	Etat	Organisateur	Nom de l'épreuve	Lieu	Caractéristiques
09/03/2025	09/03/2025	En attente	0356098 - KERVIGNAC	COMPÉTITON SPÉCIALE DÉBUTANTS (CHALLENGE DES ÉCOLES DE TIR)	KERVIGNAC	Loisirs - Débutants Saison 2025 Individuel
15/12/2024	15/12/2024	En attente	0356098 - KERVIGNAC	CHALLENGE DES CHAMPIONS	KERVIGNAC	Loisirs - Autre Saison 2025 Individuel
30/11/2024	01/12/2024	En attente	0356098 - KERVIGNAC	COMPÉTITION SALLE	KERVIGNAC	Tir à 18m - 2X18M Saison 2025 Individuel Valide + Para
30/11/2024	01/12/2024	En attente	0356098 - KERVIGNAC	COMPÉTITION SALLE	KERVIGNAC	Para-tir à l'arc à 18m Saison 2025 Individuel Valide + Para
12/10/2024	12/10/2024	En attente	0356098 - KERVIGNAC	COMPÉTITION SALLE OCTOBRE ROSE	KERVIGNAC	Tir à 18m - 2X18M Saison 2025 Individuel Valide + Para
12/10/2024	12/10/2024	En attente	0356098 - KERVIGNAC	COMPÉTITION SALLE OCTOBRE ROSE	KERVIGNAC	Para-tir à l'arc à 18m Saison 2025 Individuel Valide + Para

Calendrier prévisionnel 2024-2025

Calendrier scolaire 2024-2025

www.vacances-scolaires-education.fr

- mardis 10/17/24 septembre 3 séances de découverte gratuites

- mardi 1er octobre prise des licence 1ère année

- voir pour 1 ou plusieurs départs en AB

SEPTEMBRE 2024		OCTOBRE 2024		NOVEMBRE 2024		DÉCEMBRE 2024		JANVIER 2025		FÉVRIER 2025		MARS 2025		AVRIL 2025		MAI 2025		JUIN 2025		JUILLET 2025		AOÛT 2025	
DIM 1	MAR 1	VEN 1	DIM 1	MER 1	SAM 1	SAM 1	MAR 1	JEU 1	DIM 1	MAR 1	JEU 1	DIM 1	MAR 1	JEU 1	DIM 1	MAR 1	JEU 1	DIM 1	MAR 1	JEU 1	DIM 1	MAR 1	JEU 1
LUN 2	MER 2	SAM 2	LUN 2	JEU 2	DIM 2	DIM 2	MER 2	VEN 2	LUN 2	MER 2	VEN 2	LUN 2	MER 2	VEN 2	LUN 2	MER 2	VEN 2	LUN 2	MER 2	VEN 2	LUN 2	MER 2	VEN 2
MAR 3	JEU 3	DIM 3	MAR 3	VEN 3	LUN 3	LUN 3	JEU 3	MAR 3	MAR 3	JEU 3	MAR 3	JEU 3	MAR 3	JEU 3	MAR 3	JEU 3	MAR 3	JEU 3	MAR 3	JEU 3	MAR 3	JEU 3	MAR 3
MER 4	VEN 4	LUN 4	MER 4	JEU 4	DIM 4	MAR 4	MAR 4	MAR 4	MAR 4	MAR 4	MAR 4	MAR 4	MAR 4	MAR 4	MAR 4	MAR 4	MAR 4	MAR 4	MAR 4	MAR 4	MAR 4	MAR 4	MAR 4
JEU 5	SAM 5	MAR 5	JEU 5	MER 5	DIM 5	MAR 5	MAR 5	MAR 5	MAR 5	MAR 5	MAR 5	MAR 5	MAR 5	MAR 5	MAR 5	MAR 5	MAR 5	MAR 5	MAR 5	MAR 5	MAR 5	MAR 5	MAR 5
VEN 6	LUN 6	MER 6	VEN 6	JEU 6	DIM 6	MAR 6	MAR 6	MAR 6	MAR 6	MAR 6	MAR 6	MAR 6	MAR 6	MAR 6	MAR 6	MAR 6	MAR 6	MAR 6	MAR 6	MAR 6	MAR 6	MAR 6	MAR 6
SAM 7	MAR 7	JEU 7	SAM 7	MER 7	DIM 7	MAR 7	MAR 7	MAR 7	MAR 7	MAR 7	MAR 7	MAR 7	MAR 7	MAR 7	MAR 7	MAR 7	MAR 7	MAR 7	MAR 7	MAR 7	MAR 7	MAR 7	MAR 7
DIM 8	MAR 8	VEN 8	DIM 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8	MAR 8
LUN 9	MER 9	SAM 9	LUN 9	JEU 9	DIM 9	MAR 9	MAR 9	MAR 9	MAR 9	MAR 9	MAR 9	MAR 9	MAR 9	MAR 9	MAR 9	MAR 9	MAR 9	MAR 9	MAR 9	MAR 9	MAR 9	MAR 9	MAR 9
MAR 10	JEU 10	DIM 10	MAR 10	VEN 10	LUN 10	LUN 10	JEU 10	MAR 10	MAR 10	MAR 10	MAR 10	MAR 10	MAR 10	MAR 10	MAR 10	MAR 10	MAR 10	MAR 10	MAR 10	MAR 10	MAR 10	MAR 10	MAR 10
MER 11	VEN 11	LUN 11	MER 11	JEU 11	DIM 11	MAR 11	MAR 11	MAR 11	MAR 11	MAR 11	MAR 11	MAR 11	MAR 11	MAR 11	MAR 11	MAR 11	MAR 11	MAR 11	MAR 11	MAR 11	MAR 11	MAR 11	MAR 11
JEU 12	SAM 12	MAR 12	JEU 12	MER 12	DIM 12	MAR 12	MAR 12	MAR 12	MAR 12	MAR 12	MAR 12	MAR 12	MAR 12	MAR 12	MAR 12	MAR 12	MAR 12	MAR 12	MAR 12	MAR 12	MAR 12	MAR 12	MAR 12
VEN 13	DIM 13	MER 13	VEN 13	JEU 13	DIM 13	MAR 13	MAR 13	MAR 13	MAR 13	MAR 13	MAR 13	MAR 13	MAR 13	MAR 13	MAR 13	MAR 13	MAR 13	MAR 13	MAR 13	MAR 13	MAR 13	MAR 13	MAR 13
SAM 14	LUN 14	JEU 14	SAM 14	MER 14	DIM 14	MAR 14	MAR 14	MAR 14	MAR 14	MAR 14	MAR 14	MAR 14	MAR 14	MAR 14	MAR 14	MAR 14	MAR 14	MAR 14	MAR 14	MAR 14	MAR 14	MAR 14	MAR 14
DIM 15	MAR 15	VEN 15	DIM 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15	MAR 15
LUN 16	MER 16	SAM 16	LUN 16	JEU 16	DIM 16	MAR 16	MAR 16	MAR 16	MAR 16	MAR 16	MAR 16	MAR 16	MAR 16	MAR 16	MAR 16	MAR 16	MAR 16	MAR 16	MAR 16	MAR 16	MAR 16	MAR 16	MAR 16
MAR 17	JEU 17	DIM 17	MAR 17	VEN 17	LUN 17	LUN 17	JEU 17	MAR 17	MAR 17	MAR 17	MAR 17	MAR 17	MAR 17	MAR 17	MAR 17	MAR 17	MAR 17	MAR 17	MAR 17	MAR 17	MAR 17	MAR 17	MAR 17
MER 18	VEN 18	LUN 18	MER 18	JEU 18	DIM 18	MAR 18	MAR 18	MAR 18	MAR 18	MAR 18	MAR 18	MAR 18	MAR 18	MAR 18	MAR 18	MAR 18	MAR 18	MAR 18	MAR 18	MAR 18	MAR 18	MAR 18	MAR 18
JEU 19	SAM 19	MAR 19	JEU 19	MER 19	DIM 19	MAR 19	MAR 19	MAR 19	MAR 19	MAR 19	MAR 19	MAR 19	MAR 19	MAR 19	MAR 19	MAR 19	MAR 19	MAR 19	MAR 19	MAR 19	MAR 19	MAR 19	MAR 19
VEN 20	DIM 20	MER 20	VEN 20	JEU 20	DIM 20	MAR 20	MAR 20	MAR 20	MAR 20	MAR 20	MAR 20	MAR 20	MAR 20	MAR 20	MAR 20	MAR 20	MAR 20	MAR 20	MAR 20	MAR 20	MAR 20	MAR 20	MAR 20
SAM 21	LUN 21	JEU 21	SAM 21	MER 21	DIM 21	MAR 21	MAR 21	MAR 21	MAR 21	MAR 21	MAR 21	MAR 21	MAR 21	MAR 21	MAR 21	MAR 21	MAR 21	MAR 21	MAR 21	MAR 21	MAR 21	MAR 21	MAR 21
DIM 22	MAR 22	VEN 22	DIM 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22	MAR 22
LUN 23	MER 23	SAM 23	LUN 23	JEU 23	DIM 23	MAR 23	MAR 23	MAR 23	MAR 23	MAR 23	MAR 23	MAR 23	MAR 23	MAR 23	MAR 23	MAR 23	MAR 23	MAR 23	MAR 23	MAR 23	MAR 23	MAR 23	MAR 23
MAR 24	JEU 24	DIM 24	MAR 24	VEN 24	LUN 24	LUN 24	JEU 24	MAR 24	MAR 24	MAR 24	MAR 24	MAR 24	MAR 24	MAR 24	MAR 24	MAR 24	MAR 24	MAR 24	MAR 24	MAR 24	MAR 24	MAR 24	MAR 24
MER 25	VEN 25	LUN 25	MER 25	JEU 25	DIM 25	MAR 25	MAR 25	MAR 25	MAR 25	MAR 25	MAR 25	MAR 25	MAR 25	MAR 25	MAR 25	MAR 25	MAR 25	MAR 25	MAR 25	MAR 25	MAR 25	MAR 25	MAR 25
JEU 26	SAM 26	MAR 26	JEU 26	MER 26	DIM 26	MAR 26	MAR 26	MAR 26	MAR 26	MAR 26	MAR 26	MAR 26	MAR 26	MAR 26	MAR 26	MAR 26	MAR 26	MAR 26	MAR 26	MAR 26	MAR 26	MAR 26	MAR 26
VEN 27	DIM 27	MER 27	VEN 27	JEU 27	DIM 27	MAR 27	MAR 27	MAR 27	MAR 27	MAR 27	MAR 27	MAR 27	MAR 27	MAR 27	MAR 27	MAR 27	MAR 27	MAR 27	MAR 27	MAR 27	MAR 27	MAR 27	MAR 27
SAM 28	LUN 28	JEU 28	SAM 28	MER 28	DIM 28	MAR 28	MAR 28	MAR 28	MAR 28	MAR 28	MAR 28	MAR 28	MAR 28	MAR 28	MAR 28	MAR 28	MAR 28	MAR 28	MAR 28	MAR 28	MAR 28	MAR 28	MAR 28
DIM 29	MAR 29	VEN 29	DIM 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29	MAR 29
LUN 30	MER 30	SAM 30	LUN 30	JEU 30	DIM 30	MAR 30	MAR 30	MAR 30	MAR 30	MAR 30	MAR 30	MAR 30	MAR 30	MAR 30	MAR 30	MAR 30	MAR 30	MAR 30	MAR 30	MAR 30	MAR 30	MAR 30	MAR 30
MAR 31	JEU 31	SAM 31	MAR 31	VEN 31	LUN 31	LUN 31	JEU 31	MAR 31	MAR 31	MAR 31	MAR 31	MAR 31	MAR 31	MAR 31	MAR 31	MAR 31	MAR 31	MAR 31	MAR 31	MAR 31	MAR 31	MAR 31	MAR 31

Nous aurons certainement en charge l'organisation du CD56 en salle les 25 et 26 janvier 2025.

5- Projet achat d'un barnum

Le conseil d'administration a voté l'achat d'un barnum en aluminium de 3m/4.5m, pour un budget de 1300€. Ce barnum sera mis à disposition des compétiteurs en TAE (sous la responsabilité d'un archer), il sera le point de rassemblement sur le terrain de compétition, il servira également sur toutes nos manifestations extérieures.

6- Questions diverses et libre expression

- Le terrain est exclusivement réservé aux adhérents débutants de 1^{ère} année sur le créneau du mardi de 18h à 20h, jusqu'à fin juin.

- Le créneau du vendredi soir est très peu exploité sur la saison extérieure, la salle sera donc ouverte sur demande. Une feuille d'inscription sera mise au tableau d'affichage, il faudra voir avec Roland.

- Dans le but de prévoir au mieux la saison 2025 et de potentialiser au mieux les forces proactives diplômés ou non des encadrants, une réunion va être prévu.

- Point compta :

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION 19/02/2024					
CHARGES (dépenses)		Montant	PRODUITS (recettes)		Montant
60 - Achats		28 631,47 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises:		43 919,84 €
Achat matières premières et fournitures pour club (60101)		0,00 €	Vente de la buvette concours (70101)		1 571,20 €
Approvisionnement de périssable (60201)		1 989,47 €	Licence (70601)		14 988,24 €
Achat de place concours via cagnotte des archers (60401)		1 524,00 €	Vente de place Greffe (70602)		4 691,00 €
Achat de place concours par le club (60402)		429,00 €	Vente de marchandises pour adhérents (pack petits matériels) (70701)		9 491,98 €
Achat de marchandises - fournisseur Héraclès Archerie (60701)		13 761,48 €	Vente de marchandises pour adhérent - fournisseur ABICONE (70702)		2 429,72 €
Achat de marchandises pour adhérents - fournisseur ABICONE (60703)		1 665,33 €	Location d'arc (70831)		1 073,00 €
Achat de marchandises pour adhérents - autres fournisseurs (60705)		0,00 €	Produit divers (70603)		1 366,50 €
Achat de matériel - travaux d'entretien (ciblerie...) (605)		685,97 €	Prestation Tickets Sports (70604)		0,00 €
Fournitures diverses Archerie (6086)		237,78 €	Autres Prestations (70605)		0,00 €
Autres fournitures (6082)		1 609,92 €	Produits Ioto (70607)		8 308,20 €
Frais divers (6228)		6 728,52 €			0,00 €
61 - Services extérieurs		700,00 €	71- Production stockée (sur compte en banque)		2 342,00 €
Entretien et réparation (615)		0,00 €	Produits stockés - Cagnotte concours des archers (71101)		2 342,00 €
Frais de participation aux championnats extérieurs		700,00 €			
62 - Autres charaes externes		6 388,20 €	74- Subventions d'exploitation		0,00 €
Frais sport et région (62281)		0,00 €	Subvention Mairie de Kervignac		0,00 €
Défraiement Frais de bénévolat (625)		192,00 €	Subvention ANS FFTA		0,00 €
Formations (entraîneurs, arbitres) (6251)		2 067,80 €	Subvention FDVA		0,00 €
Frais Ioto (62282)		4 128,40 €			
65 - Autres charaes de gestion courante		11 716,50 €	75 - Autres produits de gestion courante		565,20 €
Fonds de caisse greffe manifestations (6581)		2 945,00 €	Cotisation FFTA (754101)		0,00 €
Affiliation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65861)		188,00 €	Aide Mairie à la participation aux championnats extérieurs (754103)		565,20 €
Cotisation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65863)		8 583,50 €			
67 - Charges exceptionnelles		280,00 €	76 - Produits financiers		310,00 €
Dons (6713)		280,00 €	Intérêts livret A (768)		310,00 €
			77 - Produits exceptionnels		3 055,00 €
			Produit exceptionnel - Dons (7782)		3 055,00 €
TOTAL		47 716,17 €	TOTAL		50 192,04 €
Pour information :			Excédent / Déficit		2 475,87 €
Solde banque au 1er Septembre 2023		3 075,27 €	Solde banque en cours		5 671,14 €
Solde Livret Epargne au 1er Septembre 2023		12 000,00 €	Solde Livret Epargne en cours		17 000,00 €

Progression

Prévisionnel		% atteint
Travaux	4 000,00 €	0,00%
Ciblerie	4 000,00 €	5,94%
Formation	3 000,00 €	68,93%
Participation frais de championnat	4 000,00 €	17,50%

L'enveloppe de participation aux frais de championnat sera également ventilée en fin de saison comme prévu.

Mathieu NESTOUR

Pour les archers de Kervignac



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire



SAISON 2023/2024

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 18 juin 2024

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 18 juin 2024 de 20h10 à 23h00 au club house de la salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DREANO Bertrand, TARRAGO Fanny, NESTOUR Mathieu, LE ROMANCER Rolland, HOURLIER Jean-Pierre, DESTANDAU Lee et RAULT Jean Charles.

Excusés : DUPRAT LE ROMANCER Mathieu

L'ordre du jour établi était le suivant :

- 🎯 Retour organisation CR TAE national, juin 2024.
- 🎯 Point du président sur le bénévolat durant les organisations à venir.
- 🎯 Planification des travaux de ciblerie.
- 🎯 Organisation de la fête de fin de saison.
- 🎯 Prépa AG électorale de septembre.
- 🎯 Questions diverses et libre expression.

Compte rendu de la réunion

1- Retour organisation CR TAE national, juin 2024.

Un championnat de Bretagne au top, 3 jours de bénévoles avec 45 cibles transportées, installées, démontées et 168 archers présents, 9 médailles dont 5 titres de champion de Bretagne pour nos archers sur le magnifique site de Port-Louis.

Petit bémol, pour un gros évènement du genre il y a eu un manque de bénévoles au bar pendant les temps forts, certains étaient exténués.

RESULTAT FINANCIER CR TAE		
	Dépenses	Recettes
Greffe	570€	1389€
Bar	741€	746€
Divers	280€	350€
Total	1591€	2485€
	TOTAL	894€

Tout le monde était content de sa journée malgré une limite des infrastructures, accès et état des toilettes et accès PMR.

Un barnum municipal a également été abimé par un coup de vent, la mairie a été consultée pour savoir qui va payer (notre assurance ou la mairie) ?

2- Point du président sur le bénévolat durant les organisations à venir.

Malgré une certaine habitude à organiser des évènements, nous ne sommes pas rodés pour cette dimension et nous en sommes venu à la conclusion qu'il fallait améliorer et mieux planifier en amont pour constituer des équipes de taches et mieux canaliser les forces vives sur les différents thèmes, accueil, greffe, installation, tracer, ciblerie, bar, restauration (*surtout pendant le coup de feu !*) etc..... L'organisation d'évènements roule au club, oui mais pourquoi ? Parce qu'il y a souvent les mêmes, le noyau dure, il va falloir déléguer et diviser sur les taches essentielles.

3- Planification des travaux de ciblerie.

Les dalles béton ont été réalisées par l'entreprise Sylvestre, le terrain a été drainé et surfacé par les services techniques, les pieds de cible métalliques ont été livrés sur le terrain (merci Bruno) et les mousses sont livrées.

On se laisse un peu de temps avant de lancer les petits travaux sur le terrain, on fera ça dans l'été après les championnats de France.

4- Organisation de la fête de fin de saison.

Le format et la date sont peut-être à revoir au vu de la taille du club. La réflexion est ouverte sur le sujet.

Les flèches de progression seront bien remises à la fête de fin de saison mais les distinctions ne seront remises qu'à l'AG, la FFTA n'a pas pu livrer en temps et en heure.

5- Prépa AG électorale de septembre.

C'est une année olympique et ça fait maintenant 4 ans que le bureau actuel est aux manettes et comme le prévoit les statuts du club, tous les membres du bureau sont démissionnaires, il y aura des élections à l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi 5 septembre 2024.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 août 2024.

6- Questions diverses et libre expression

- La discussion sur la ventilation de l'enveloppe d'aide aux compétiteurs est remis en réunion de comité directeur.

- Prise de contact avec un brevet d'état : afin de faire évoluer les compétences des archers, la venue du brevet d'état est mise à l'étude pour certains sujets. La faisabilité et les modalités restent à définir, ça coûte 700€ la journée.

- La réunion des encadrants (diplômés ou non) est encore à planifier et il faut déjà réfléchir sur les 2 gros sujets que sont les archers de 2^{ème} année et la progression en compétition avec les modulations de nos créneaux autour des disponibilités et des idées des encadrants.

Mathieu NESTOUR

Pour les archers de Kervignac



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire



SAISON 2023/2024

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 30 juillet 2024

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 30 juillet 2024 de 20h00 à 23h00 au club house de la salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, NESTOUR Mathieu, HOURLIER Jean-Pierre, LE ROMANCER Rolland, RAULT Jean Charles.

Excusés : DREANO Bertrand, DUPRAT LE ROMANCER Mathieu, DESTANDAU Lee, TARRAGO Fanny.

L'ordre du jour établi était le suivant :

- 🎯 Compta 2023-2024.
- 🎯 Tarif licence à partir de septembre 2024.
- 🎯 Modification du règlement intérieur avec intégration des nouvelles conditions de ventilation de l'enveloppe d'aides aux championnats.
- 🎯 Encadrement 2024-2025 et modification des créneaux.
- 🎯 Ligne directrice sur l'utilisation du matériel en initiation.

Compte rendu de la réunion

1- Clôture compta 2023-2024.

Le compte est à 978€, il finira à plus de 3000€ avec la subvention ANS de 2200€ et l'épargne est à 15 000€ mais avec tout ça nous n'avons quand même pas 1 année d'avance !

Bertrand clôturera les comptes de la saison au mois août.

COMPTES DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION 19 07 2024					
CHARGES (dépenses)		Montant	PRODUITS (recettes)		Montant
60 - Achats		33 066,33 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		47 505,12 €
Achat matières premières et fournitures pour club (60101)		1 908,36 €	Vente de la buvette concours (70101)		2 891,00 €
Approvisionnement de périssable (60201)		3 211,28 €	Licence (70601)		15 102,77 €
Achat de place concours via cagnotte des archers (60401)		2 013,00 €	Vente de place Greffe (70602)		4 714,00 €
Achat de place concours par le club (60402)		613,00 €	Vente de marchandises pour adhérents (pack petits matériels) (70701)		11 450,24 €
Achat de marchandises - fournisseur Héraclès Archerie (60701)		15 042,54 €	Vente de marchandises pour adhérent - fournisseur ABICONE (70702)		2 444,22 €
Achat de marchandises pour adhérents - fournisseur ABICONE (60703)		2 120,84 €	Location d'arc (70831)		1 073,00 €
Achat de marchandises pour adhérents - autres fournisseurs (60705)		0,00 €	Produit divers (70603)		1 521,69 €
Achat de matériel - travaux d'entretien (ciblerie...) (605)		3 979,17 €	Prestation Tickets Sports (70604)		0,00 €
Fournitures diverses Archerie (6086)		841,41 €	Autres Prestations (70605)		0,00 €
Autres fournitures (6082)		671,22 €	Produits loto (70607)		8 308,20 €
Fournitures administratives (6064)		642,35 €			
Frais divers (6228)		2 023,16 €			
61 - Services extérieurs		4 736,26 €	71 - Production stockée (sur compte en banque)		2 576,00 €
Assurances		299,33 €	Produits stockés - Cagnotte concours des archers (71101)		2 576,00 €
Entretien et réparation (615)		1 632,00 €			
Frais de participation aux championnats extérieurs		2 210,94 €			
Locations de matériels		593,99 €			
62 - Autres charges externes		8 091,16 €	74 - Subventions d'exploitation		2 544,39 €
Frais sport et région (62281)		0,00 €	Subvention Mairie de Kervignac		2 544,39 €
Défraiement Frais de bénévolat (625)		220,16 €	Subvention ANS FFTA		0,00 €
Frais de formation (entraîneurs, arbitres) (6251)		2 067,80 €	Subvention FDVA		0,00 €
Frais loto (62282)		5 663,23 €			
Services bancaires, autres		40,97 €	75 - Autres produits de gestion courante		715,20 €
Rémunérations, intermédiaires et honoraires		99,00 €	Aides CRBTA, CD à l'organisation de championnats (754101)		150,00 €
65 - Autres charges de gestion courante		9 034,50 €	Aide Mairie à la participation aux championnats extérieurs (754103)		565,20 €
Remboursement excédent cagnottes		197,00 €			
Affiliation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65861)		188,00 €	76 - Produits financiers		310,54 €
Cotisation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65863)		8 649,50 €	Intérêts livret A (768)		310,54 €
67 - Charges exceptionnelles		280,00 €	77 - Produits exceptionnels		2 535,00 €
Dons (6713)		280,00 €	Produit exceptionnel - Dons (7782)		2 535,00 €
TOTAL		55 208,25 €	TOTAL		56 186,25 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		109 200,00 €	87 - Contributions volontaires en nature		109 200,00 €
860 - Secours en nature			870 - Bénévolet		109 200,00 €
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations			873 - Dons en nature		
864 - Personnel bénévole		109 200,00 €			
Pour information :			Excédent / Déficit		978,00 €
Solde banque au 1er Septembre 2023		3 075,27 €	Solde banque en cours		1 053,27 €
Solde Livret Epargne au 1er Septembre 2023		12 000,00 €	Solde Livret Epargne en cours		15 000,00 €

2- Tarif licence à partir de septembre 2024.

Le conseil d'administration décide de proposer une augmentation de 5€ de la part club sur la licence à partir de septembre 2024 et propose de passer à 30€ la mise à disposition de matériel pour la 1^{ère} année afin d'approcher du coût d'entretien.

Le tarif sera proposé au vote à l'assemblée générale du 5 septembre 2024.

TARIFS 2020-2024 : part club à 45€, jeune 79€/53/adulte loisir 106€/53 et Adulte compétition 114€/53, +25€ la 1^{ère} année.

TARIFS proposés à partir de sept 2024 : part club à 50€, jeune 84€/adulte loisir 111€/50 et adulte compétition 119€/50, +30€ la 1^{ère} année.

3- Modification du règlement intérieur avec intégration des nouvelles conditions de ventilation de l'enveloppe d'aides aux championnats.

Article 7 : ajout lien vers les dispositions fédérales au sujet du certificat médical et du questionnaire de santé.

Article 9 : ajout de la mise à disposition d'un trousseau de clés pour les référents ouvrant la salle.

Article 13 : ajout : « Le mode de sélection et la composition des équipes représentant le club sur les différents championnats est à l'appréciation exclusive du conseil d'administration. »

Article 14 : disparition du polo coton noir jeune de la tenue officielle du club au profit du T-shirt sublimé.

Article 28 : modification des dispositions d'aides aux championnats.

Transport : hors département à + de 100km aller-retour de Kervignac, 0,10€/km, covoiturage +1 (0,15€/km), +2 (0,20€/km)

Hébergement : hors département à + de 300km aller-retour de Kervignac, aide maxi de 40€ (sur justificatif et ne pouvant être à la valeur de la facture)

Rationalisation des aides : incompressibilité de l'aide aux équipes de club/proratisation du reste de l'enveloppe allouée en début de saison.

4- Encadrement 2024-2025 et modification des créneaux.

Proposition de répartition des créneaux et variation d'encadrement :

Mardi : 17h-18h créneau libre

18h-20h encadré, réservé initiation

Arrêt de la prise des licences 1^{ère} année à 30 places, réouverture en mars pour les licences découvertes

- Il est proposé de relâcher l'encadrement pendant les vacances au profit de plus d'autonomie, la salle sera tout de même ouverte par des archers confirmés et/ou encadrants volontaires pour la sécurité.

17h30-19h30 para tir à l'arc

20h-22h créneau libre.

Jedi : 17h-18h30 créneau libre

18h30-20h00 créneau encadré construction avec les entraîneurs diplômés

- réservé exclusivement à la progression et créneau libre ouvert à tous les archers disposant de leur matériel pendant les vacances scolaires, ça permettra aux encadrants de souffler et aussi de tirer !

Les archers qui peuvent aller sur ce créneau seront des archers ayant un niveau « 2^{ème} année », avec l'envie de progresser, d'acquérir ou de réacquérir les bases. L'accent sera mis sur la motivation, l'engagement et l'assiduité des archers qui à défaut pourront être redirigés vers d'autres créneaux.

- Pour la bonne tenue et le confort dans l'encadrement du jeudi, il n'y aura plus de double pas de tir coupant la salle sur la largeur. Nous allons tacher de réaliser des panneaux de protection pour couper la salle dans le sens de la longueur mais ça ne sera pas en début de saison !



- Les tables ne seront également plus installées, le charriot sera à disposition en bout de la salle au plus loin du pas de tir. Chacun devra mettre et ranger sa table !

20h00-22h00 créneau libre

Vendredi : 20h-22h créneau libre sauf 1 fois par mois réservé pour un créneau encadré d'accompagnement à la compétition.

Samedi : 14h-17h créneau libre + para en fonction de la demande

- *N.B : Sur les créneaux encadrés, il sera demandé aux archers arrivant d'attendre un peu en retrait pour ne pas perturber le déroulement.*

5- Ligne directrice sur l'utilisation du matériel en initiation.

Tous les archers de 1^{ère} année doivent **obligatoirement** utiliser l'arc mis à disposition et entretenu par le club jusqu'au mois de mars de la saison minimum, il ne sera toléré aucun arc personnel avant le mois d'avril

Les adhérents seront orientés et aidés dans le choix de leur matériel en fonction de leur envie de pratique, soit pour l'achat ou de la location. Les discussions seront entamées à compter du mois d'avril afin que les archers aient le temps de la réflexion. Une tolérance sur le matériel est accordée jusqu'à décembre de la saison suivante.

6- Divers.

Il va être demandé 2 badges d'accès supplémentaires à la salle 1, reproduit 2 clés supplémentaires d'accès au local de stockage et 4 clés d'accès au petit local avec accès restreint afin de compléter les trousseaux du CA et de faire 2 trousseaux d'accès supplémentaires pour l'encadrement.

Mathieu NESTOUR

Pour les archers de Kervignac

Mr SIMON
Président

Mr DREANO
Trésorier

Mr DUPRAT
Co-secrétaire

Mr NESTOUR
Co-secrétaire



SAISON 2023/2024
Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur
du 02 Juillet 2024

Une réunion des membres du Comité Directeur de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 02 juillet 2024 de 19h45 à 22h00 en salle Henry JOUBIOUX.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, DREANO Bertrand, DUPRAT Mathieu, LE BARH Jean-Michel, NESTOUR Mathieu, TARRAGO Fanny.

L'ordre du jour établi était le suivant :

1. Statuer et définir les modalités d'attribution et de calcul de l'aide financière à la participation sportive.

Compte rendu de la réunion

1- Statuer et définir les modalités d'attribution et de calcul de l'aide financière à la participation sportive.

Le Comité Directeur s'est réuni afin de statuer et définir les modalités d'attribution et de calcul des aides aux déplacements en compétition, la formule retenue sera ajoutée au règlement intérieur.

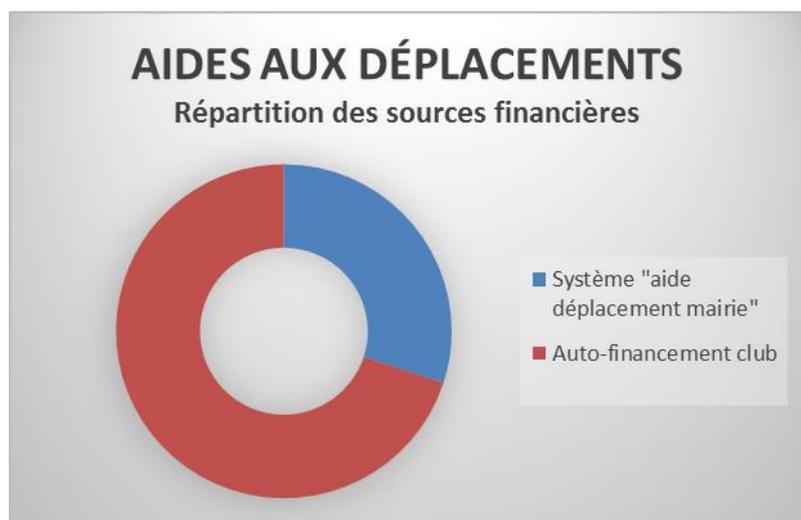
Les modalités retenues sont les suivantes :

MODALITÉS D'ATTRIBUTION ET DE CALCUL DE L'AIDE FINANCIÈRE À LA PARTICIPATION SPORTIVE

RÉPARTITION DES SOURCES FINANCIÈRES



Budget alloué : inconnu



Budget alloué : voté à la première réunion du CA de la saison (2023/24 : 4000,00 €)

Budget mairie -> N'est pas un ratio fixe, le CA se charge en interne de la gestion de l'obtention de cette aide.

I – RÉPARTITION ET MODALITÉ DE L'AIDE AUX PARTICIPATIONS ET À LA REPRÉSENTATIVITÉ SPORTIVE

L'association prend à sa charge les engagements suivants :

- ✓ Engagements Individuels compétition "spéciale débutant" jeune et adulte
- ✓ Engagements Champ. Départemental Individuel jeune (U9 - U21)
- ✓ Engagements Champ. Régional Individuel jeune et adulte
- ✓ Engagements Champ. de France Individuel jeune et adulte
- ✓ Engagements Champ. Départemental "trophée des mixtes" catégorie jeunes
- ✓ Engagements Champ. de France "double mixte"
- ✓ Engagements Champ. Départemental Équipe (compétitions "spéciale débutant" inclus)
- ✓ Engagements Champ. Régional par Équipe (compétitions "spéciale débutant" inclus)
- ✓ Engagements Champ. de France Équipe (parcours)
- ✓ Engagements Équipe Division Régionale
- ✓ Engagements Équipe Finale nationale DR
- ✓ Engagements Équipe D2
- ✓ Engagements Équipe Finale nationale D2
- ✓ Engagements Équipe D1 et DNAP

II – RÉPARTITION ET MODALITÉ DE L'AIDE AUX DÉPLACEMENTS



TRANSPORT

Modalités :

Si championnat hors département à plus de 100km aller-retour de Kervignac (référence calcul via maps: départ du parking du complexe sportif - adresse de la compétition - retour au parking du complexe sportif)

-> aide kilométrique de 0,10 € / km pour le conducteur du véhicule

-> si covoiturage de participants :

+1 personne dans le véhicule -> aide kilométrique de 0,15 € / km

+2 personnes ou plus dans le véhicule -> aide kilométrique de 0,20 € / km

Sont éligible à l'aide au déplacement :

- ✓ Champ. Régional Individuel jeune et adulte -> Participant
- ✓ Champ. de France Individuel jeune et adulte -> Participant et entraîneur validé par le CA
- ✓ Champ. de France "double mixte" -> Participant
- ✓ Champ. Régional par Équipe (compétitions "spéciale débutant" inclus) -> Participant et capitaine validé par le CA
- ✓ Champ de France équipe (parcours) -> Participant et capitaine validé par le CA
- ✓ Équipe Division Régionale -> Participant et capitaine validé par le CA
- ✓ Équipe Finale nationale DR -> Participant et capitaine validé par le CA
- ✓ Équipe D2 -> Participant et capitaine validé par le CA
- ✓ Équipe Finale nationale D2 -> Participant et capitaine validé par le CA
- ✓ Équipe D1 et DNAP -> Participant et capitaine validé par le CA
- ✓ Pour tout championnat de niveau national -> Un parent ou représentant légal accompagnant un archer mineur

(Pour jeune U9-U18 : aide financière à destination du parent ou représentant légal conducteur)

Démarche de demande/Justificatif à fournir :

- Demande d'aide financière au transport via le site internet du club
- Nomination dans la demande des participants covoiturés

HEBERGEMENT

Modalités :

Si championnat régional hors département à plus de 300km aller-retour de Kervignac (référence calcul via maps : départ du parking du complexe sportif - adresse de la compétition - retour au parking du complexe sportif)

Et ouverture du greffe avant 9h00 ou épreuve sur deux jours minimum

OU

Si championnat national hors département à plus de 300km aller-retour de Kervignac (référence calcul via maps : départ du parking du complexe sportif - adresse de la compétition - retour au parking du complexe sportif)

-> Aide nuitée à hauteur de 40,00 € maximum par nuitée nécessaire (aide ne pouvant être supérieur à la valeur de la facture)

Sont éligible à l'aide à l'hébergement :

- ✓ Champ. Régional Individuel jeune et adulte -> Participant
- ✓ Champ. de France Individuel jeune et adulte -> Participant et entraîneur validé par le CA
- ✓ Champ. de France "double mixte" -> Participant
- ✓ Champ. Régional par équipe (compétitions "spéciale débutant" inclus) -> Participant et capitaine validé par le CA + un parent pour jeune

- ✓ Champ. de France équipe (parcours) -> Participant et capitaine validé par le CA
- ✓ équipe Division Régionale -> Participant et capitaine validé par le CA
- ✓ équipe Finale nationale DR -> Participant et capitaine validé par le CA
- ✓ équipe D2 -> Participant et capitaine validé par le CA
- ✓ équipe Finale nationale D2 -> Participant et capitaine validé par le CA
- ✓ équipe D1 -> Participant et capitaine validé par le CA
- ✓ Pour tout championnat -> Un parent ou représentant légal accompagnant un archer mineur

(Pour jeune U9-U18 : aide financière à destination du parent ou représentant légal conducteur)

Démarche de demande/Justificatif à fournir :

- Demande d'aide financière à l'hébergement via le site internet du club
- Présentation de la facture d'hébergement

Recommandation du CA :

- Mutualisation des demandes de réservations de chambres afin d'obtenir un tarif groupé et les avantages des "nuitées sportives".

III – INCOMPRESSIBILITÉ ET RATIONALISATION DES AIDES

Le Comité Directeur a pris l'option de rendre incompressible les aides relatives aux championnats par équipes.

Du fait d'une enveloppe maximale allouée à l'aide au déplacement, une rationalisation par voie de la proratisation des aides demandées et allouées sera appliquée afin que cette enveloppe budgétaire allouée ne puisse être dépassée.

Dans le cas où le montant global des aides demandées est supérieur à l'enveloppe budgétaire définie par le Conseil d'Administration, le mode de calcul des aides finalement versées sera le suivant :

Montant total individuel incompressible + [(((Enveloppe globale allouée – Montant global incompressible) / 100) * ((Montant total individuel * 100) / Total des demandes aide individuel)]

Enveloppe globale allouée -> Montant de l'enveloppe annuel d'aide financière au déplacement en compétitions votée par le Conseil d'Administration en début de saison.

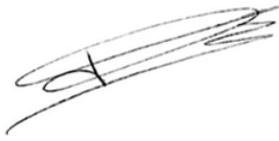
Montant global incompressible -> Somme des aides financières incompressibles demandées et validées selon les conditions d'application de l'aide financière au déplacement en compétitions.

Montant total individuel -> Somme des aides financières demandées par le membre et validées selon les conditions d'application de l'aide financière au déplacement en compétitions.

Total des demandes aides individuel -> Somme des aides financières ne rentrant dans le cadre de l'incompressibilité demandées et validées selon les conditions d'application de l'aide financière au déplacement en compétitions.

SIMON David

Pour les archers de Kervignac



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire